



Accusé de réception en préfecture  
034-213402399-20260408-2026-04-08-18-DE  
Date de télétransmission : 10/04/2026  
Date de réception préfecture : 10/04/2026

SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS

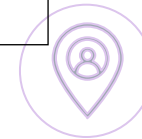
# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026



**PARTIE 1 : CONTEXTE GÉNÉRAL**

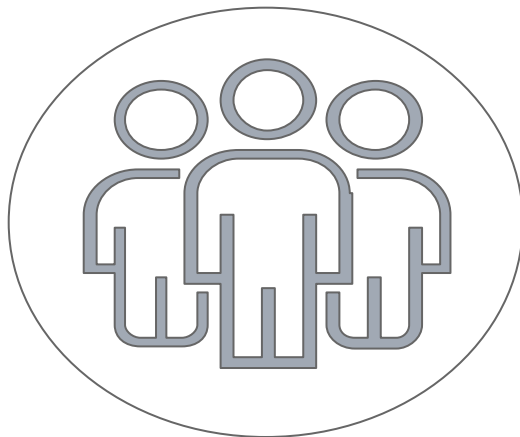
**PARTIE 2 : ANALYSE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE SANGONIS**

**PARTIE 3 : SITUATION FINANCIÈRE ET PROSPECTIVE DE LA COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE SANGONIS**



SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS

## PARTIE 1: CONTEXTE GENERAL



- **Contexte actuel**
- **PROJET DE LOI DES FINANCES**
- **SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA VALLÉE DE L' HÉRAULT**

# Photographie de la France d'après l'INSEE



La population en France au 1<sup>er</sup> janvier 2026 est de 69.08 millions.

L'inflation (glissement annuel) est de + 0.3 % en janvier 2026.

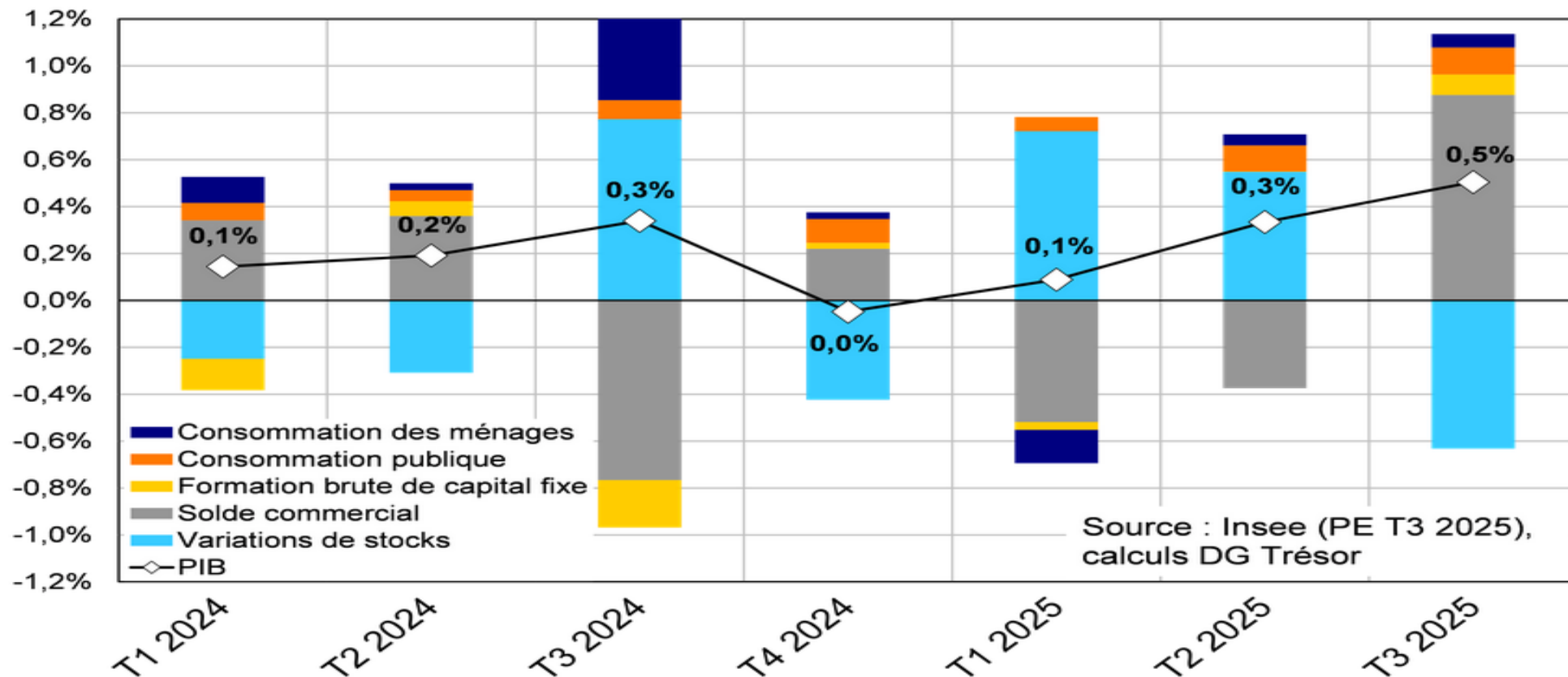
Le chômage représente 7.9 % de la population active au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025.

La croissance du produit intérieur brut connaît une hausse 0.2 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025.

**Le PIB de la France accélère de nouveau au 3<sup>e</sup> trimestre 2025 (+0,5 % après +0,3 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2025) d'après la première estimation des comptes nationaux trimestriels de l'Insee (voir graphique ci-dessous). Cette hausse est plus marquée que celle de la zone euro (+0,2 %), alors que la croissance est restée nulle en Allemagne et en Italie. La croissance demeure soutenue en Espagne (+0,6 %).**

**L'acquis de croissance pour 2025 (i.e. la croissance qui serait obtenue en l'absence de progression sur le reste de l'année) s'établit ainsi à 0,8 % en France.**

### Évolution trimestrielle du PIB et ses contributions



La contribution de la **demande intérieure hors stocks augmente** (contribution de +0,3 pt à la croissance après +0,2 pt), notamment :

**La consommation des ménages poursuit sa progression** (+0,1 % après +0,1 %) notamment grâce au rebond de la consommation d'énergie après un 2<sup>e</sup> trimestre pénalisé par des températures clémentes, tandis que la consommation de produits alimentaires connaît un contrecoup après un 2<sup>e</sup> trimestre dynamique. La consommation en biens fabriqués redémarre, alors que celle en services ralentit.

**L'investissement se redresse** après un 2<sup>e</sup> trimestre stable (+0,4 % après +0,0 %). **La hausse est portée par l'investissement des entreprises**. L'investissement des administrations publiques reste stable et celui des ménages diminue. En particulier, l'investissement en biens d'équipements et en matériels de transport sont en nette hausse. L'investissement en information et communication est également dynamique. L'investissement en construction, en revanche, ne redémarre pas encore.

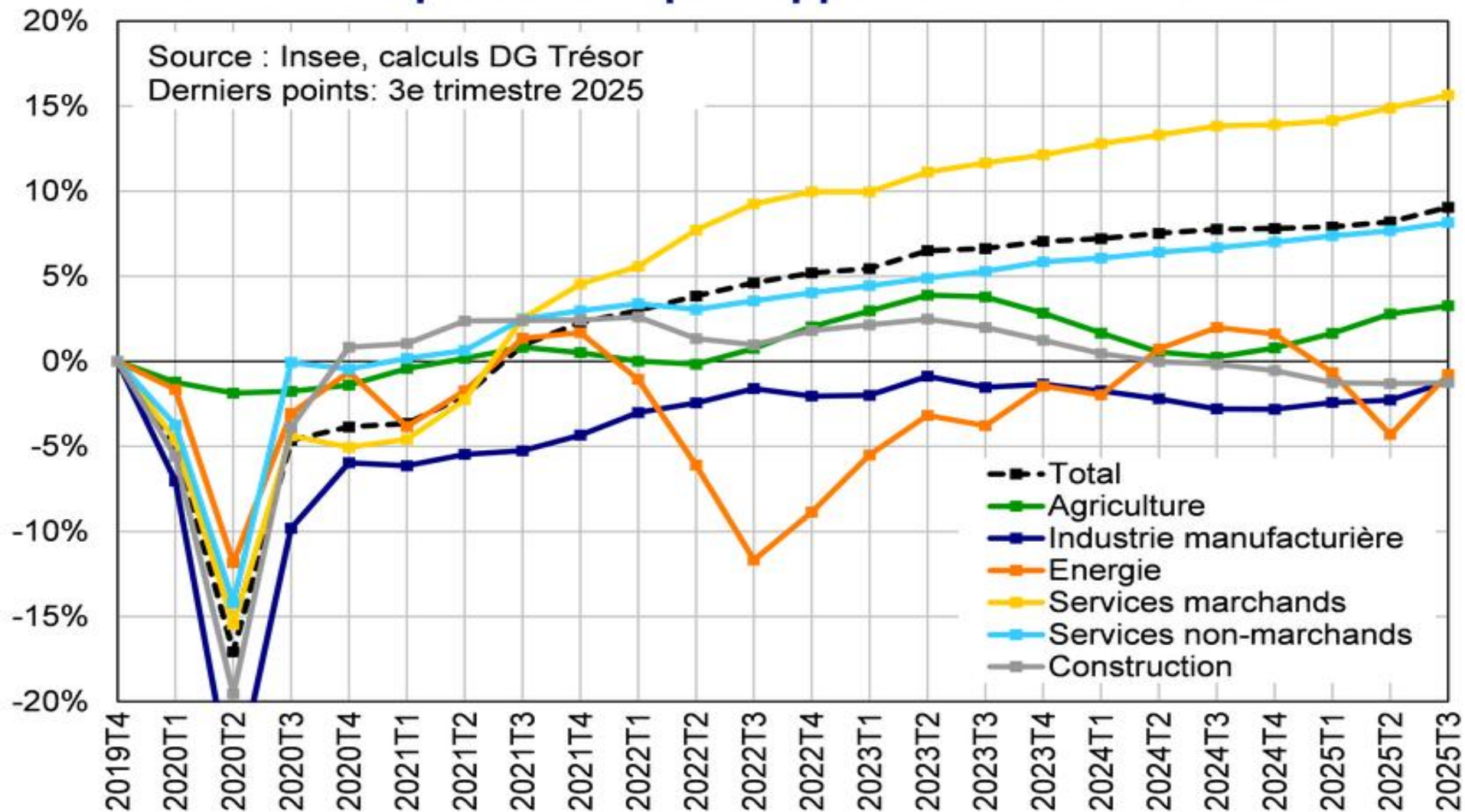
**Après deux trimestres de repli, le commerce extérieur redevient le principal moteur de la croissance** (+0,9 pt après 2 trimestres de contribution négative). Les exportations accélèrent fortement (+2,2 %, après +0,3 %), tirées par la hausse des exportations de matériels de transport. Certaines contraintes d'approvisionnement ont été levées grâce à la hausse de la cadence de production chez certains fournisseurs (plusieurs motoristes) d'Airbus, permettant ainsi la livraison de certaines commandes en attente. Fin octobre, Airbus a par ailleurs dit maintenir son objectif de 820 avions en 2025 qui nécessitera une hausse supplémentaire des livraisons d'ici la fin de l'année. Dans le même temps, les importations reculent (-0,4 % après +1,4 %). En miroir, **les variations de stocks contribuent négativement à la croissance** (-0,6 pt) après 2 trimestres consécutifs de contribution positive, reflet en partie du déstockage des avions accumulés au 1<sup>er</sup> semestre dans l'attente de leur livraison.

**Après deux trimestres de repli, le commerce extérieur redevient le principal moteur de la croissance** (+0,9 pt après 2 trimestres de contribution négative). Les exportations accélèrent fortement (+2,2 %, après +0,3 %), tirées par la hausse des exportations de matériels de transport. Certaines contraintes d'approvisionnement ont été levées grâce à la hausse de la cadence de production chez certains fournisseurs (plusieurs motoristes) d'Airbus, permettant ainsi la livraison de certaines commandes en attente. Fin octobre, Airbus a par ailleurs dit maintenir son objectif de 820 avions en 2025 qui nécessitera une hausse supplémentaire des livraisons d'ici la fin de l'année. Dans le même temps, les importations reculent (-0,4 % après +1,4 %). En miroir, **les variations de stocks contribuent négativement à la croissance** (-0,6 pt) après 2 trimestres consécutifs de contribution positive, reflet en partie du déstockage des avions accumulés au 1<sup>er</sup> semestre dans l'attente de leur livraison.

Côté offre, la **production totale** (biens et services) **accélère au 3<sup>e</sup> trimestre 2025** : elle est en hausse de +0,8 %, après +0,3 % au 2<sup>e</sup> trimestre (voir graphique ci-dessous). Dans l'industrie manufacturière, la production progresse fortement après une quasi-stagnation (+1,1 % après +0,1 %), soutenue notamment par la production dans les raffineries (+10,6 % après -10,2 %) à la suite des arrêts pour maintenance du début d'année. La production de matériels de transport ralentit mais demeure soutenue (+2,8 % après +4,8 %), notamment dans l'aéronautique. La production d'énergie augmente fortement, accompagnant le rebond de la consommation, tandis que celle des services marchands reste bien orientée et que celle dans la construction se stabilise.

À ce jour, la production de services marchands ainsi que la production agricole ont dépassé leurs niveaux de fin 2019 (voir graphique ci-dessous). En revanche, celle dans l'industrie manufacturière reste encore en-deçà. Les secteurs de l'énergie et de la construction ont connu des trajectoires différentes en raison de chocs spécifiques survenus après la crise sanitaire, notamment une faible disponibilité du parc nucléaire en 2022 et une hausse des taux d'intérêt pénalisant la construction.

## Écart de la production par rapport au 4e trimestre 2019



# La loi des finances pour 2026

Le texte de la loi des finances ambitionne de redresser les comptes publics par :

- des hausses de recettes fiscales, en particulier par un effort supplémentaire des contribuables les plus aisés et par la suppression de plusieurs niches fiscales ;
- une baisse des dépenses de l'État, hors Défense nationale.

## Les mesures concernant les particuliers

L'abattement actuel de 10% sur les pensions de retraite, qui bénéficie principalement aux retraités imposables, est maintenu.

La contribution différentielle sur les plus hauts revenus (CDHR), introduite par la loi de finances pour 2025, est reconduite jusqu'à ce que le déficit repasse sous le seuil de 3% du PIB. Cette contribution permet d'imposer à un taux moyen minimum de 20% les 24 000 foyers les plus aisés (dont le revenu annuel dépasse 250 000 euros pour un célibataire et 500 000 euros pour un couple).

Une nouvelle taxe sur le patrimoine financier, visant les actifs des sociétés dites "holdings", est instaurée pour faire échec aux stratégies de contournement de l'impôt. Le taux de la taxe sera de 20%.

Le budget pour 2026 prévoit par ailleurs de revaloriser la prime d'activité à hauteur de 50 euros en moyenne. Le repas à un euro dans les restaurants universitaires sera étendu à l'ensemble des étudiants. L'exonération fiscale et sociale sur les pourboires est prolongée jusqu'à fin 2028.

Concernant le logement, un nouveau dispositif, "Relance Logement", est instauré afin d'inciter les particuliers à acheter un logement pour ensuite le louer à des prix abordables, pendant une durée minimale (9 ans). Le guichet MaPrimeRénov', aide à destination des propriétaires pour réaliser des travaux de rénovation énergétique, sera bien rouvert à l'ensemble des ménages en 2026.

Le plafond du dispositif de réduction d'impôt à 75%, dit "Coluche", est doublé (de 1 000 à 2 000 euros). L'objectif est d'inciter les dons aux associations et organismes d'aide aux personnes en matière de repas, de logement, de soins médicaux et de violences conjugales.

## Les mesures touchant les entreprises

La contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises (CEBGE), initialement prévue pour la seule année 2025, est prolongée en 2026.

L'exonération de droits de mutation à titre gratuit dite "pacte Dutreil", appliquée aux transmissions d'entreprises familiales, est davantage encadrée. Cette niche fiscale permet un abattement fiscal de 75%.

Le texte resserre les conditions qui permettent d'obtenir un report d'imposition sur la plus-value réalisée à l'occasion d'un apport de titres à une société holding.

La réduction d'impôt sur le revenu dite "Madelin" ou "IR-PME", qui incite à l'investissement de particuliers sous forme de souscription dans le capital de petites et moyennes entreprises (PME), est ajustée.

Un plafonnement de la prise en charge des droits issus de l'alimentation du compte personnel de formation (CPF) est instauré pour les formations menant à une certification professionnelle ou autre formation certifiante attestant de compétences professionnelles. La possibilité de financer son permis de conduire via le CPF sera réservée aux demandeurs d'emploi. L'aide dont bénéficiaient jusque-là les apprentis pour financer leur permis de conduire a été supprimée.

Dans les domaines de l'énergie et des transports, des réductions voire des exonérations de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sont instaurées.

Dans la continuité du PLF 2025, plusieurs dispositions en faveur des agriculteurs sont reconduites. Le régime fiscal des indemnités est consolidé. Un crédit d'impôt de 7,5% pour soutenir les exploitants adhérant aux coopératives d'utilisation du matériel agricole (Cuma) est créé. Le crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique est prolongé jusqu'en 2028. Le label "haute valeur environnementale" (HVE) est prolongé en 2026.

Le crédit d'impôt pour investissement en faveur de l'industrie verte (C3IV) est prorogé jusqu'à 2028.

## La maîtrise des dépenses de l'Etat

Le texte prévoit de ralentir la hausse des dépenses publiques, pour diminuer leur part dans le PIB, qui sera de 56,6% (-0,2 points par rapport à 2025).

L'effort pèsera principalement sur la maîtrise des dépenses de l'État.

Des économies seront opérées au niveau de plusieurs ministères, dont les moyens stagnent voire diminuent.

Plusieurs coupes sont prévues, notamment dans le programme d'investissements France 2030 et le Fonds vert.

## La participation des collectivités à l'effort de redressement

La taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), dont le coût est supporté par les collectivités pour chaque tonne de déchet enfoui ou incinéré, va augmenter annuellement jusqu'en 2030.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) n'est ni réduite ni revalorisée. Elle est maintenue à son niveau de 2025.

Le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (Dilico), initialement prévu pour la seule année 2025, est maintenu en 2026. L'effort imposé aux collectivités via ce dispositif sera de 740 millions d'euros. Les communes seront entièrement exonérées de cette ponction.

Une "prime régalienn" annuelle de 500 euros est instaurée pour les maires. Un régime d'assurance pour les collectivités en cas de dommages résultant d'émeutes et un fonds de mutualisation pour les indemniser sont créés.

## Le budget de la CCVH

Le budget fixe l'enveloppe des ressources à percevoir et les dépenses prévues, dans les normes de la comptabilité publique. Il est composé de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Les recettes et les dépenses de chacune doivent s'équilibrer, le déficit n'est pas autorisé.

***En 2026, son montant sera de 41,3 millions d'euros.***

### La section de fonctionnement

Les dépenses et les recettes inscrites dans cette partie du budget seront consacrées au fonctionnement de l'ensemble des services de la collectivité. Cela comprend, bien sûr, le salaire des agents. ***En 2026, elle s'élève à 31,3 millions d'euros.***

### La section d'investissement

Dans cette rubrique sont inscrites les dépenses et les recettes liées aux investissements de la collectivité, tels que la construction de nouveaux équipements publics, les travaux d'aménagement et de réhabilitation dans les communes... ***En 2025 elle s'élève à 9,9 millions d'euros.***

### Les budgets annexes

Ainsi, on trouve 7 budgets annexes : ceux des services de l'eau, de l'assainissement, de la Gemapi (qui disposent de ressources propres), et ceux des immeubles de rapport et parcs d'activités dont l'intercommunalité a la charge.

## Les budgets de la CCVH

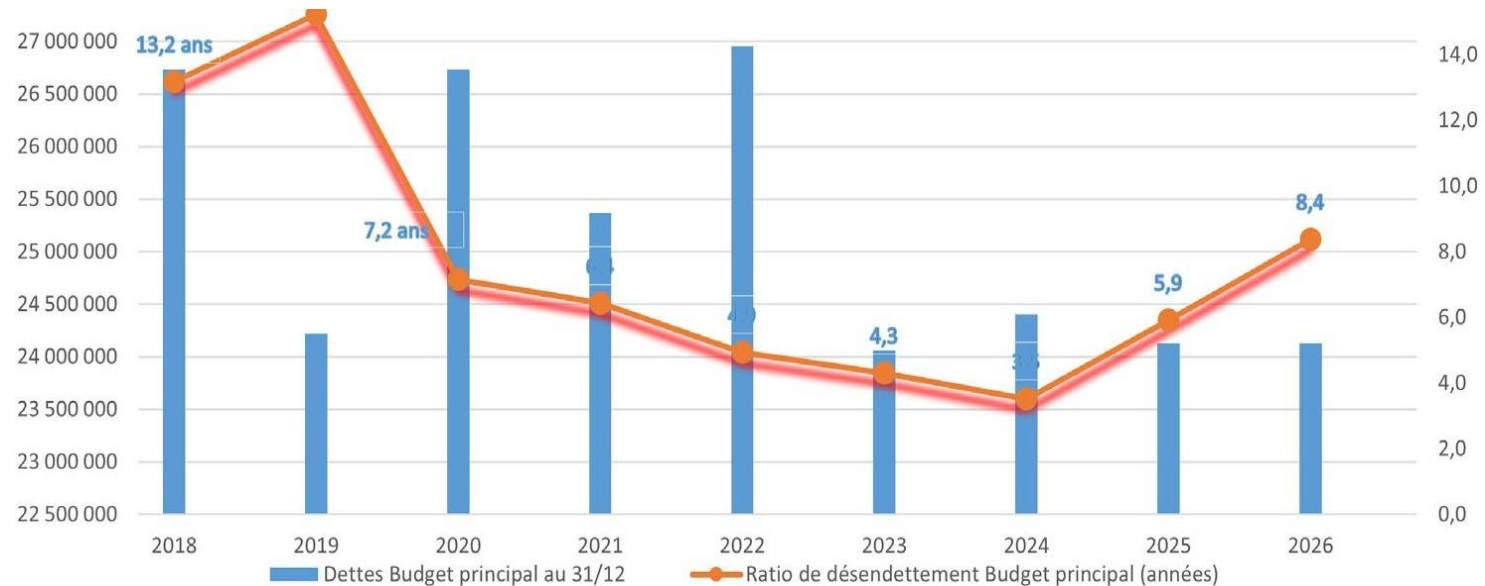
L'ensemble des budgets de la communauté de communes s'élève à plus de 70 millions d'euros, dont près de 23 millions sur les seuls investissements

Budgets (chiffres en K€)	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal	31 310 874 €	9 991 977 €	41 302 851 €
Asainissement - eaux usées*	5 827 552 €	5 499 566 €	11 327 118 €
Eau potable	6 769 851 €	4 262 932 €	11 032 783 €
Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (Gemapi)	457 539 €	348 864 €	989 713 €
PAE 3 Fontaines**	633 864 €	633 864 €	1 267 728 €
PAE La Garrigue**	360 000 €	140 000 €	500 000 €
PAE La Croix**	2 556 188 €	1 568 824 €	4 125 012 €
Immeubles de rapport***	108 720 €	279 114 €	387 834 €
<b>TOTAL TOUS BUDGETS</b>	<b>48 024 588 €</b>	<b>22 725 141 €</b>	<b>70 749 729 €</b>

## Les indicateurs financiers de la CCVH 2026

Les équilibres financiers nécessitent le suivi d'un certain nombre d'indicateurs, notamment ceux portant sur la capacité à dégager une épargne suffisante afin d'assurer le financement des investissements et le remboursement de la dette

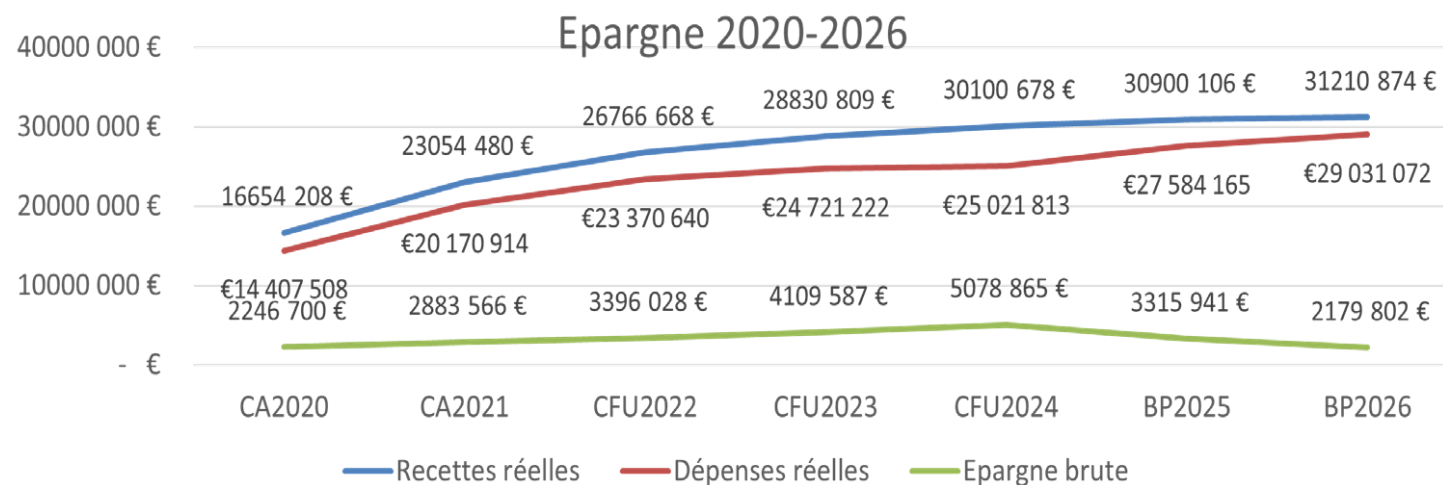
Une capacité de désendettement maintenue sous les 10 ans



La capacité de désendettement c'est l'encours de la dette divisé par l'épargne brute. Exprimé en années, c'est un bon indicateur de la santé financière d'une collectivité. Une bonne capacité de désendettement doit se situer en-dessous de 10 ans.

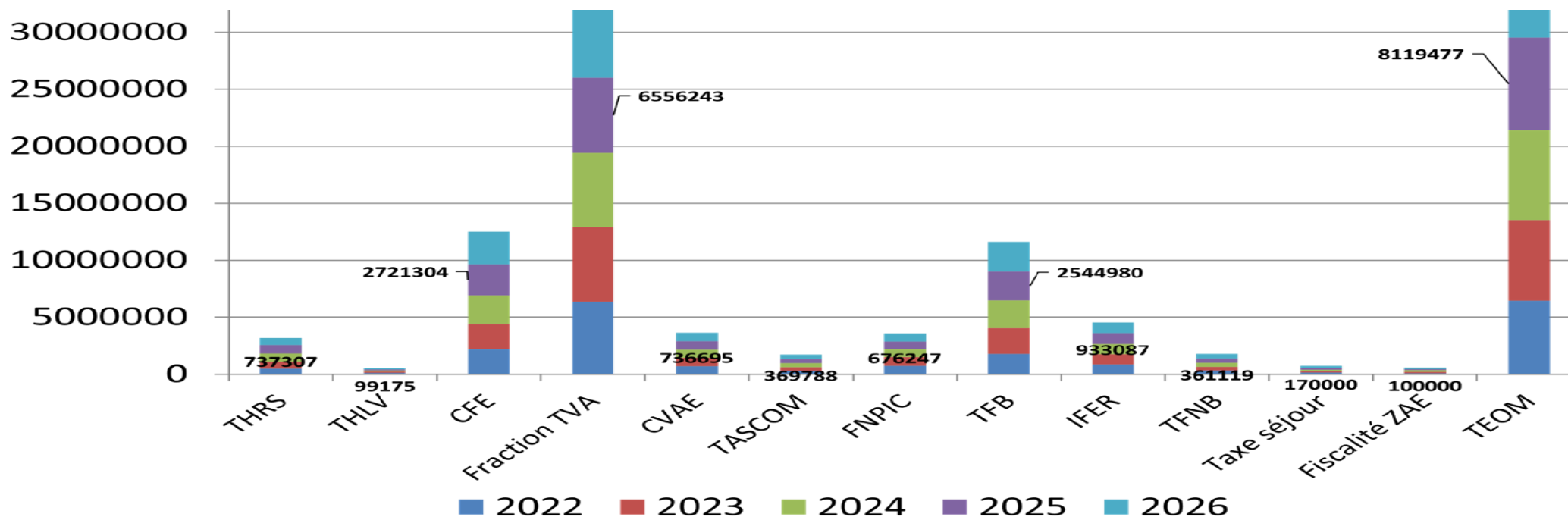
## L'Épargne de la CCVH

**Un niveau d'épargne préservé permettant d'assurer le financement des investissements**



L'épargne nette est le solde entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement, moins le remboursement de l'annuité de la dette (capital et intérêt). C'est donc la capacité d'autofinancement. Elle montre à quel niveau la collectivité peut financer ses nouveaux investissements par ses propres ressources. Le niveau d'épargne doit être proportionné au niveau des dépenses d'investissement et de l'endettement.

## Evolution des recettes fiscales



Les réformes successives des modalités de financement des collectivités ont entraîné une perte d'autonomie fiscale. Les reversements de l'Etat représentent 44,79% des recettes totales (hors TEOM).

Compte tenu du gel des dotations et reversements de l'Etat et de la faible évolution du coefficient de révision des valeurs locatives cadastrales, la perte de dynamique des recettes fiscales ce confirme à un niveau très inférieur à celui de l'inflation.

Cette situation explique la dégradation du niveau de l'épargne et du coefficient de désendettement.

## Les actions du budget 2026, de la CCVH, dans le projet de territoire

### Développement économique

- Aides aux entreprises 122 000 €
- Aides aux commerces 100 000 €
- Aides à l'agriculture 25 000 €
- Aides à la rénovation des devantures de commerces 5 000 €
- Salle de cinéma 50 000 €
- Alternateur étude hôtel d'entreprises 108 000 €
- Aménagement secteur Passide 348 000 €
- Equipement et entretien des PAE 100 000 €

### Fonctionnement

- Développement économique 653 000 €
- Fablab Alternateur 202 000 €

### Tourisme

- Construction de la Maison du tourisme et des mobilités 819 000 € (*total*)
- Aménagements APN 15 000 €
- Financement de l'office de tourisme intercommunal 1 263 000€

### Urbanisme et habitat

- PIG Rénovissime pour l'aide à la réhabilitation des logements anciens 230 000 €
- Opération d'embellissement des façades et devantures commerciales Faites le mur 40 000 €
- Fonds de concours bailleurs sociaux 424 000 €
- Aide aux études urbaines des communes 30 000 €
- Programme local de l'habitat 28 980 €
- Réserves foncières habitat 252 000 €
- Etude habitat centres anciens 80 000 €

### Fonctionnement

- Habitat Foncier 506 000 €
- ADS urbanisme 347 000 €

# Les actions du budget 2026, de la CCVH, dans le projet de territoire (suite)

## Environnement

- Aménagements Grand Site de France 356 000 €
- Fonds patrimoine vernaculaire 30 000 €
- Trame verte et bleue 50 000 €

## Fonctionnement

- Grand Site de France 445 000 €
- Environnement 247 000 €

## Service déchets ménagers

- Investissement en matériels et véhicules pour la gestion des déchets 675 000 €
- Nouvelle stratégie gestion des déchets 210 000 €
- Fonctionnement du service de gestion des déchets  
3 657 000 €
- Participation au Syndicat centre Hérault 4 204 000 €

## Eau et assainissement

- Travaux sur les réseaux et équipements d'eau potable : 4 262 000 €  
dont
  - Unité de traitement du Drac Carons 380 000 €
  - Réseau d'eau potable Argelliers 700 000 €
  - Forage La Boissière 285 000 €
  - Captage du Pouget 200 000 €
- Travaux sur les réseaux et équipements d'assainissement des eaux usées :  
4 249 000 € dont
  - STEP Saint-Jean-de-Fos 2 350 000 €
  - STEP d'Arboras 270 000 €

## Fonds de concours de la CCVH

- Fonds de concours Bourgs centres (BC) et Petites villes de demain (PVD) 415 000 €
- Fonds de concours BC Le Pouget 100 000 €
- Fonds de concours PVD-BC Saint André de Sangonis 200 000 €
- Fonds de concours PVD-BC Montarnaud 196 000 €
- Fonds de concours équilibre territorial (+1000 hab) 180 000 €
- Fonds de concours villages d'avenir 40 000 €
- Fonds de concours petites communes (-1000 hab) 100 000 €



## PARTIE 2:

# ANALYSE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE ET PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE SANGONIS

Population	Commune : Saint-André-de-Sangonis (34239)	France entière (1)
Population en 2022	6364	67760573
Densité de la population (nombre d'habitants au km <sup>2</sup> ) en 2022	324,7	107,1
Superficie en 2022, en km <sup>2</sup>	19,6	632702,3
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2016 et 2022, en %	1,4	0,3
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2016 et 2022, en %	0,4	0,2
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2016 et 2022, en %	1	0,2
Nombre de ménages en 2022	2635	30888593

Naissances domiciliées en 2024	53	659731
Décès domiciliés en 2024	63	641023
Avertissement : Contrairement aux autres données de cette page, le niveau France contient les données de Mayotte.		

Logement	Commune : Saint-André-de-Sangonis (34239)	France entière (1)
Nombre total de logements en 2022	2953	37527880
Part des résidences principales en 2022, en %	89,2	82,3
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2022, en %	2,2	9,7
Part des logements vacants en 2022, en %	8,6	8
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2022, en %	69,4	57,5

Revenus	Commune : Saint-André-de-Sangonis (34239)	France entière (1)
Nombre de ménages fiscaux en 2021	2650	
Part des ménages fiscaux imposés en 2021, en %	43	
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2021, en euros	21660	
Taux de pauvreté en 2021, en %	15	
Avertissement : Pour des raisons de secret statistique (s) ou de valeur manquante (vm), certains indicateurs peuvent ne pas être renseignés. À cause de l'absence de données de certains DOM, le niveau France n'est pas disponible (voir les données niveau France métropolitaine).		

Emploi - Chômage au sens du recensement	Commune : Saint-André-de-Sangonis (34239)	France entière (1)
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2022	1439	27775097
dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2022, en %	74,8	86,1
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 2016 et 2022, en %	2,2	0,9
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2022	76,2	75,2
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2022	13,5	11,7

Établissements	Commune : Saint-André-de-Sangonis (34239)	France entière (1)
Nombre d'établissements fin 2023	175	2405424
Part de l'agriculture, sylviculture et pêche, en %	6,3	4,8
Part de l'industrie, en %	6,3	6,3
Part de la construction, en %	18,3	11,1
Part du commerce, transports et services divers, en %	57,7	65,1
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	11,4	12,6
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	70,3	71,3
Part des établissements de 10 salariés ou plus, en %	14,3	18,1

## OP T0 - Population par grandes tranches d'âges

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges						
Âge	2011	%	2016	%	2022	%
<b>Ensemble</b>	<b>5 469</b>	<b>100,0</b>	<b>5 855</b>	<b>100,0</b>	<b>6 364</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	1 208	22,1	1 316	22,5	1 328	20,9
15 à 29 ans	793	14,5	779	13,3	939	14,8
30 à 44 ans	1 242	22,7	1 263	21,6	1 287	20,2
45 à 59 ans	1 025	18,7	1 137	19,4	1 233	19,4
60 à 74 ans	726	13,3	817	13,9	1 021	16,0
75 ans ou plus	476	8,7	543	9,3	555	8,7

## POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon le groupe socioprofessionnel actuel ou antérieur

Accusé de réception en préfecture  
034-213402399-20260408-2026-04-08-18-DE  
Date de réception en préfecture : 10/04/2026

Groupe socioprofessionnel	2011	%	2016	%	2022	%
<b>Ensemble</b>	<b>4 258</b>	<b>100,0</b>	<b>4 558</b>	<b>100,0</b>	<b>5 104</b>	<b>100,0</b>
Agriculteurs exploitants	66	1,5	31	0,7	36	0,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	247	5,8	227	5,0	216	4,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	206	4,8	366	8,0	398	7,8
Professions intermédiaires	572	13,4	712	15,6	827	16,2
Employés	769	18,1	748	16,4	867	17,0
Ouvriers	560	13,1	567	12,4	565	11,1
Retraités	1 231	28,9	1 165	25,6	1 396	27,4
Autres personnes sans activité professionnelle	608	14,3	741	16,3	799	15,7



# PARTIE 3 :

## SITUATION FINANCIÈRE ET PROSPECTIVE DE LA COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE SANGONIS

PRODUITS	2024 Réalisé en €	2025 Réalisé en €	2026 Prévision en €
<b>Produit TH + TF + TFNB (cpte 7311)</b>	<b>3 789 949</b>	<b>3 851 022</b>	<b>3 899 481</b>
<b>FPIC (Fond de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales) (cpte 7322)</b>	<b>75 803</b>	<b>70 432</b>	<b>70 000</b>
<b>Droits de place</b>	<b>5 439</b>	<b>6 616</b>	<b>6 500</b>
<b>Taxe consommation électrique (Synd. mixte)</b>	<b>152 696</b>	<b>102 393</b>	<b>102 390</b>
<b>Droits de mutation</b>	<b>204 936</b>	<b>207 195</b>	<b>207 000</b>
<b>Attribution de compensation</b>	<b>105 447</b>	<b>103 325</b>	<b>100 000</b>
<b>Taxe sur les ordures ménagères pour la poste</b>	<b>1 117</b>	<b>1 087</b>	<b>1 100</b>
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>4 364 432</b>	<b>4 342 070</b>	<b>4 386 471</b>

Par précaution, la prévision pour 2026 sera alignée sur le réalisé 2025.

Du fait de la hausse des bases fiscales, de l'augmentation mécanique liée à la loi des finances et de l'inflation, l'augmentation des produits fiscaux est annoncée à 1,7 %.

La taxe sur la consommation électrique est en diminution, puisque nous n'avons plus la compétence de l'éclairage public.

## Fiscalité directe : vote des taux 2026

**La municipalité maintient les taux d'imposition en vigueur.**

	<b>TAUX ANNEE 2025</b>	<b>TAUX ANNEE 2026</b>
<b>TAXE FONCIERE SUR PROPRIETES BATIES</b>	<b>51,35 %</b>	<b>51,35 %</b>
<b>TAXE FONCIERE SUR PROPRIETES NON BATIES</b>	<b>93,48 %</b>	<b>93,48 %</b>

## Historique de la fiscalité directe

Le produit des taux d'imposition locaux a atteint chaque année, depuis 2015, les objectifs et l'équilibre budgétaire.

La municipalité n'a pas augmenté les taux depuis 2015.

**La municipalité maintient donc les taux d'imposition, fidèle à ses engagements.**

### RAPPEL :

À compter de 2020, et avec la réforme de la fiscalité directe locale, les taux communaux de TH ont été gelés à hauteur des taux de 2019, les communes ne votent plus le taux de la TH.

Le taux retenu était de 19,41 % en 2020, lequel est resté le même pour les résidence secondaire (THRS).

Avec la suppression de la TH sur les résidences principales, les communes rencontrent une perte de ressources.

**Cette perte a été compensée, dès 2021, par le transfert aux communes de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties.**

**En absorbant le taux départemental, le taux de la TFB est passé à 51,35 % (29,90 % commune + 21,45 % département) en 2021.**

Taxes	Années	2023 THRS	2024 THRS	2025 THRS	2026 THRS
TH en %		19,41	19,41	19,41	19,41
TFB en %		51,35	51,35	51,35	51,35
TFNB en %		93,48	93,48	93,48	93,48

DOTATIONS	2024 Réalisé en €	2025 Réalisé en €	2026 Prévision en €
Dotation Globale de Fonctionnement	549 726	551 568	552 000
Dotation de Solidarité Rurale	886 541	919 517	920 000
Dotation Nationale de Péréquation	270 774	265 329	260 000
FCTVA	6 627,42	5 503	6 000
Autres produits exceptionnels (cpte 7418)	31 391 Aides pour élections, aide au recrutement d'un VTA (Volontaire Territorial en Administration)	102 747 Recette dispositif cantine à 1 €. Compte affiné par la trésorerie	111 708
Participations des autres communes		4 812 Recette scolarité des enfants non domicilié sur St André de Sangonis	4 812
CAF (cpte 7478)	76 304	0	Les recettes de la CAF, depuis 2025, sont versés sur le budget de Mozaika
Compensation TF	38 409	79 908 Allocations compensatrices exonérations fiscalités	79 000
Autres attributions et participations	99 068 Dispositif cantine à 1 € et soutien financier Alcome	6 851 Recette Alcome	6 800
Recettes divers (cptes 742, 7482 et 747818)	36 299 (CAF PSO 35 740 € + dot elu 163 € + Compensation pref 396 €)	386 Dotation aux Elus locaux 163 € + Compensation pref 223 €	163
<b>TOTAL</b>	<b>1 995 139</b>	<b>1 936 621</b>	<b>1 940 483</b>

Les montants des dotations n'ont pas encore été précisés par la DGCL, de ce fait, nous nous alignons sur 2025

Le FCTVA (en fonctionnement) est calculé par rapport aux dépenses faites en 2025, sur les comptes d'entretien du patrimoine et en fonction des travaux effectués en régie.

Le remboursement de l'Etat concernant le dispositif de la cantine à 1 € est pérennisé.

# FUNCTIONNEMENT > PRODUIT DES SERVICES

Accusé de réception en préfecture  
034-213402399-20260408-2026-04-08-18-DE  
Date de télétransmission : 10/04/2026  
Date de réception en préfecture : 10/04/2026

SAINTE-ANDRE-DE-SANGONIS

PRODUIT DES SERVICES	2024 Réalisé en €	2025 Réalisé en €	2026 Prévision en €
Concessions dans les cimetières	4 172	12 930	10 000
Redevance occupation du domaine public	13 103	7 622 Manque des commerces (le griffe, giugiu) et une redevance de fonctionnement GRDF	14 000
Redevance culturelle	705	590	0
ALSH + Restauration scolaire + ALP	215 965	106 867	106 000 (36 % des recettes)
Jardins partagés	660	600	600
Remboursement budgets annexes	0	536 000	538 000
Location du matériel	1 102	971	950
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>235 707</b>	<b>665 580</b>	<b>669 550</b>

Le budget du CCAS et le budget annexe de Mozaïka remboursent les rémunérations de leurs agents respectifs (106 000 € et 432 000 €).

La répartition des recettes liées au pôle jeunesse a évolué :

- 36 % de cantine sur le budget principal,
- 40 % pour l'ALSH budget centre social) et 24 % de périscolaire sur le budget du Centre Social Municipal.

L'accès à la bibliothèque étant maintenant gratuit, cette recette disparaît tandis que les autres restent globalement stables.

PRODUITS DE GESTION	2024 Réalisé en €	2025 Réalisé en €	2026 Prévision en €
<b>Locations</b>	<b>60 065</b>	<b>63 254</b>	62 100
<b>Remboursement rémunération du personnel</b>	<b>163 231</b>	<b>79 527</b>	70 000
<b>Remboursement chèque déjeuners + fourrière + Urssaf Ircantec + Sinistres</b>	<b>116 305</b>	<b>117 019</b>	109 300
<b>Opérations d'ordre de transfert entres sections (travaux en régie)</b>	<b>89 962</b>	<b>89 984</b>	100 000
<b>Produits de participations</b>	<b>269</b>	<b>242</b>	242
<b>Produits des cessions d'immobilisations (cpte 775)</b>	<b>271 620</b>	<b>670 000</b> Écriture de cession des bâtiments techniques	0
<b>Reprises sur dépréciations des actifs circulants (cpte 7817)</b>	<b>40 000</b>	<b>24 122</b>	24 000
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>741 452</b>	<b>1 044 148</b>	365 642

**Les locations correspondent à la location de la Poste, au loyer des antennes, de la salle des Fêtes.**

Les travaux sont à la hausse pour des travaux prévus sur la mairie, et la police municipale.

Les remboursements de la rémunération du personnel en arrêt maladie, des chèques déjeuners ou des sinistres sont trop aléatoires pour être mieux estimés.

## CONCLUSION DES RECETTES FINANCEMENT

Bien que les recettes de fonctionnement augmentent progressivement, chaque année, sans que la municipalité n'augmente ses taux de fiscalité, la conjoncture incertaine nous impose la prudence.

**Le réalisé 2025 est très important par rapport à la vente des anciens services techniques.**

recettes	2024 réalisé en €	2025 réalisé en €	2026 prévisions en €
Total	7 336 730,00 €	7 988 419,00 €	7 362 146,00 €

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	2024 Réalisé en €	2025 Réalisé en €	2026 Prévision en €
Charges à caractère général	1 445 236	1 392 561	1 606 294
Charges de personnel	3 466 000	3 641 492	3 738 784
Opérations d'ordre (amortissement, cessions d'actif, dot pour risque)	796 144	1 242 997	569 000
Autres charges de gestion courante	817 191	1 181 193	1 226 516
Charges financières	191 843	221 456	182 352
Charges exceptionnelles	1 950	15 116	15 000
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>6 718 364</b>	<b>7 694 815</b>	<b>7 337 946</b>

Les charges à caractères général augmentent par rapport à la révision de certains contrats de prestations de service et de maintenance.

L'assurance des risques statutaires a augmenté en 2025 de 101 821,5 €, nous prévoyons une facture de 127 500 € pour 2026, avec un taux de 80 % de remboursement des salaires (100 % jusqu'en 2025).

Concernant les charges de personnel, après les augmentations de la valeur du point d'indice de 2022 (+3,5 %) et 2023 (+1,5 %), elles sont aujourd'hui contenues (malgré l'augmentation du chèque déjeuner en 2024 et de la participation de la commune à la santé des agents en 2025 et 2026).

Les autres charges de gestion courante sont constituées de la subvention que nous versons au Centre Social Municipal et au CCAS, largement en baisse, mais abondée de la rémunération des agents qui y sont affectés.

Nos opérations d'ordre comprennent les amortissements, les cessions d'actifs (ST 670 000 € en 2025) et une provision pour risque en 2025 de 50 000 €.

Enfin, les charges financières sont impactées par le déblocage de nouveaux emprunts.

# FONCTIONNEMENT > LES DÉPENSES : ZOOM SUR LE PERSONNEL

En complément des informations purement budgétaires, voici un focus sur le personnel en quelques chiffres.

En **2021**, les dépenses réelles du personnel représentaient **2 692 963 €** soit **50,90 % des dépenses de fonctionnement**.

En **2022**, les dépenses réelles du personnel représentaient **2 893 297 €** soit **52,39 % des dépenses de fonctionnement**.

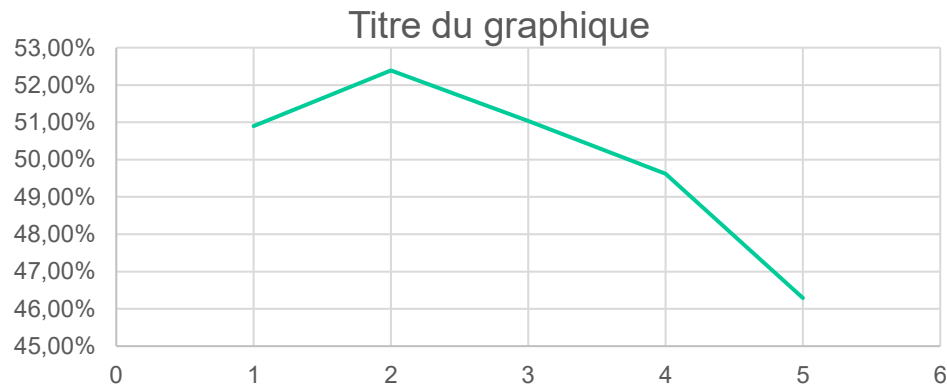
En **2023**, les dépenses réelles du personnel représentent **3 249 766 €** soit 51,04 %. (augmentation, sur une année pleine, de la valeur du point d'indice de 3,5 % en 2022 puis de 1,5 % en 2023).

En **2024**, les dépenses réelles du personnel représentent **3 332 275 €** soit **49,62 %** des dépenses totales de fonctionnement.

En **2025**, des dépenses réelles du personnel représentent **46,29 %** des dépenses totales de fonctionnement.

La municipalité contient la **masse salariale** de la commune, et continue de faire de la **dé-précarisation de son personnel** une priorité.

Pour autant, la **Municipalité s'attache à maintenir un niveau d'effectif adapté** pour rendre un service de qualité à la population.



Effectifs	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Titulaires à Temps Complet</b>	<b>57</b>	<b>59</b>	<b>64</b>	<b>60</b>	<b>60</b>
<b>Titulaires à Temps Non Complet</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
<b>Titulaires à Temps Partiel</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Stagiaires à Temps Complet</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Statut Contractuel</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
<b>Apprenti</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>84</b>	<b>88</b>	<b>85</b>	<b>85</b>

# FONCTIONNEMENT > LES DÉPENSES : ZOOM SUR LES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS pour 2025

Le montant des indemnités de fonction des élus locaux est fixé selon **l'échelle indiciaire de la fonction publique**. Il varie selon le mandat et la population de la collectivité.

**Les indemnités de fonction des élus sont fixées par l'organe délibérant** et constituent une dépense obligatoire pour la collectivité.

Ce principe a été aménagé pour les communes, en application de l'article L. 2123-20-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

L'ensemble des taux maximums d'indemnité de fonction fixés selon la strate démographique de la collectivité et le mandat des élus est rassemblé dans un barème.

**Barèmes relatifs aux indemnités de fonction au 1<sup>er</sup> janvier 2024** (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, cet indice brut terminal de la fonction publique est de 1027 points, correspondant à l'indice majoré 835, soit 4 110,52 € mensuel).

Population de 3 500 à 9 999 habitants	Taux Maximal	Indemnité brute	Taux à St André	Indemnité brute à St André
<b>Maire</b>	<b>55 %</b>	<b>2 260,78 €</b>	<b>48,61 %</b>	<b>1 998,12 €</b>
<b>Adjoints au Maire</b>	<b>22 %</b>	<b>904,31 €</b>	<b>20,51 % (7 adjoints)</b>	<b>843,06 €</b>
<b>Conseillers Municipaux Communes de moins de 100 000 habitants</b>	<b>6 %</b> Dans la limite de l'enveloppe max du maire et ses adjoints	<b>246,63 €</b>	<b>6,08 % (4 conseillers délégués)</b>	<b>249,91 €</b>

## FONCTIONNEMENT > LES DÉPENSES : ZOOM SUR LA FORMATION DES ÉLUS

En 2024, la commune a versé 4 345,25 € aux organismes de formation.

En 2025, la commune a versé 3 756,86 € aux organismes de formation.

Pour 2026, année électorale, le budget prévu sera de 5 600 €.

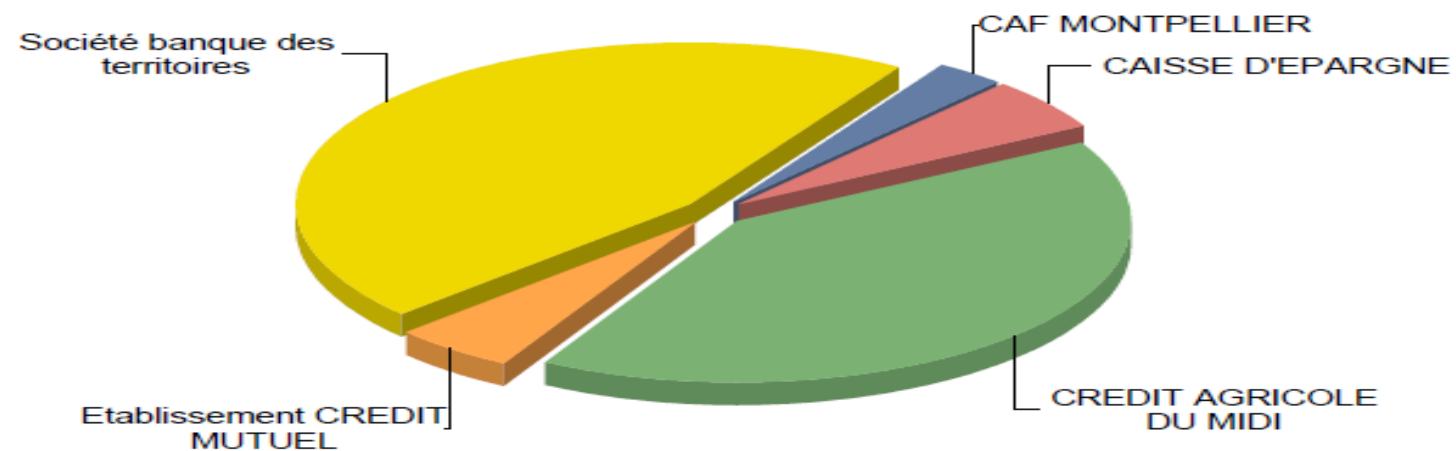
# L'ÉTAT DE LA DETTE

Objet	Nom Prêteur	Capital Emprunté / Taux	Date de réalisation	Capital restant dû au 31.12.2025	Date de fin
Nouveau Groupe Scolaire	Crédit Agricole	42 000 € à 4.91 %	31/10/2012	26 591,71 €	15/01/2038
Nouveau Groupe Scolaire	Caisse epargne	428 280 € à 4.73 %	10/12/2012	149 898,00 €	25/12/2032
Nouveau Groupe Scolaire	Crédit Agricole	450 000 € à 4.98 %	10/10/2012	55 879,98 €	20/01/2027
Investissement 2007 Stade, Mairie, Restauration Scolaire	Crédit Agricole	1 600 000 € à 4.79 %	22/11/2007	447 854,63 €	22/11/2032
Investissement globalisé	Crédit Agricole	2 100 000 € à 4.87 %	10/11/2008	910 000 €	25/10/2038
Financement acquisitions foncières 2018	Crédit Mutuel	375 000 à 1.25 %	14/06/2018	196 268,93 €	30/06/2033
Aménagement travaux de l'EMS	CAF	37 400 à 0 %	25/04/2025	37 400 €	01/09/2033
Transformation et aménagement Maison Bertrand	CAF	115 270 € à 0 %	26/05/2021	69 162,00 €	1 <sup>er</sup> /12/2031
Rénovation Extension École A. FRANK	Banque des Territoires	3 558 198 € à 2,3 %	28/11/2023	3 447 004,30 €	01/07/2063
Centre Technique Municipal	Banque des territoires	1 243 414 € à 1,9 %	01/11/2024	1 193 677,44 €	01/11/2049
Poste de Police Municipale	Banque des Territoires	214 997 € à 1,9 %	01/11/2024	204 247,16 €	01/11/2044
<b>TOTAL</b>		<b>9 247 159 €</b>		<b>6 737 984,15 €</b>	

L'état de la dette impacte aussi bien la section de fonctionnement (intérêts) que la section d'investissement (capital).

Au 1er janvier 2026, pour un capital restant dû de 6 737 984,15 €, l'échéance annuelle sera de 556 945,93 €.

## Répartition des échéances par prêteur pour l'exercice 2026



CAF MONTPELLIER	16 202,00 €	2,9%
CAISSE D'EPARGNE	28 124,34 €	5,0%
CREDIT AGRICOLE DU MIDI	230 287,77 €	41,3%
Etablissement CREDIT MUTUEL	27 455,88 €	4,9%
Société banque des territoires	254 875,94 €	45,8%
Total :	556 945,93 €	100,0%

## ANNUITÉ DE LA DETTE

ANNUITÉ DE LA DETTE	2024 Réalisé en €	2025 Réalisé en €	2026 Prévision en €
Capital	306 013	411 241	375 500
Intérêts	129 474	226 384	185 000

## INDICATEURS

Selon les chiffres connus à ce jour, **l'excédent de fonctionnement 2025 devrait se situer aux alentours de 543 384 € (Épargne brute).**

**L'Épargne de Gestion** (Excédent de fct – intérêts de la dette) **serait donc de 769 768 €.**

**L'Épargne Nette** (Épargne de Gestion – Remboursement du capital des emprunts) **devrait donc se situer autour de 358 527 €.**

**La capacité de désendettement** de la commune (Ratio Stock Dette / Épargne brute) **est aujourd'hui de 12,40 ans** mais tous les investissements réalisés ces dernières années ont permis de résorber le retard structurel de la commune.

## ENDETTEMENT PLURIANNUEL DES EMPRUNTS à compter de l'exercice 2026

### Budget BUDGET COMMUNAL

Code emprunt	Objet de l'emprunt	Annuités									
		2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
2	Nouveau groupe scolaire	2 902,48	2 902,48	2 902,48	2 902,48	2 902,48	2 902,48	2 902,48	2 902,48	2 902,48	2 902,48
2003	NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE	30 044,02	30 044,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020 26	Transformation et aménagement d'un	11 527,00	11 527,00	11 527,00	11 527,00	11 527,00	11 527,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-26	dossier investissement 2025-26 Aménagement	4 675,00	4 675,00	4 675,00	4 675,00	4 675,00	4 675,00	4 675,00	4 675,00	0,00	0,00
26364802	financement acquisitions foncières en 2018	27 455,88	27 455,88	27 455,88	27 455,88	27 455,88	27 455,88	27 455,88	13 727,89	0,00	0,00
3	Nouveau groupe scolaire 2	28 124,34	27 111,46	26 098,58	25 085,70	24 072,82	23 059,94	22 047,06	0,00	0,00	0,00
5538312	Emprunt agrandissement ecole Anne Frank	167 468,84	165 422,88	163 376,91	161 330,95	159 284,99	157 239,02	155 193,06	153 147,09	151 101,13	149 055,17
5605360	Construction des Ateliers Municipaux	72 658,90	71 117,06	70 172,07	69 227,08	68 282,08	67 337,08	66 392,09	65 447,10	64 502,10	63 557,11
5611943	Rénovation poste de Police Municipale	14 748,20	14 349,70	14 145,45	13 941,20	13 736,96	13 532,71	13 328,46	13 124,22	12 919,96	12 715,72
7001	Investissement 2007	84 302,64	81 237,04	78 171,44	75 105,84	72 040,24	68 974,64	65 763,67	0,00	0,00	0,00

## Budget BUDGET COMMUNAL

Code emprunt	Objet de l'emprunt	Annuités									
		2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
8003	Investissement globalisés-2008	113 038,63	109 629,63	106 220,63	102 811,63	99 402,63	95 993,63	92 584,63	89 175,63	85 766,63	82 357,63
<b>Total budget BUDGET COMMUNAL</b>		<b>556 945,93</b>	<b>545 472,13</b>	<b>504 745,44</b>	<b>494 062,76</b>	<b>483 380,08</b>	<b>472 697,38</b>	<b>450 342,33</b>	<b>342 199,41</b>	<b>317 192,30</b>	<b>310 588,11</b>

# Montant de la dette de St André de Sangonis par habitant avec 6 427 habitants (2023)

Accusé de réception en préfecture  
034-213402399-20260408-2026-04-08-18-DE  
Date de télétransmission : 10/04/2026  
Date de réception préfecture : 10/04/2026



<b>En-cours de la dette fin 2025 St André de Sangonis</b>	<b>6 737 984,15 € Soit 1 048 €/habitant</b>
<b>En-cours de la dette fin 2026 St André de Sangonis</b>	<b>6 632 919,11 € Soit 1032 €/habitant</b>
<b>En-cours de la dette en 2027 St André de Sangonis</b>	<b>5 986 099,67 € Soit 931 €/habitant</b>

RECETTES INVESTISSEMENT	2024 Réalisé en €	2025 Réalisé en €	2026 Prévision en €
Opérations d'ordre (dont amortissement)	796 144	1 189 350	565 000
Solde exécutoire reporté	55 385	2 408 602	1 499 536
FCTVA	655 207	784 745	900 000
Taxe Aménagement	99 033	34 356	30 000
Subventions	621 156	1 989 509	1 821 935
Affectation résultat fonctionnement	581 334	588 928	543 384
Emprunt	5 016 609	37 400	0
<b>Total</b>	<b>7 824 868</b>	<b>7 032 890</b>	<b>5 359 855</b>

Les recettes sont principalement constituées du **fonds de compensation de la TVA sur les investissements** de l'année précédente, de la **taxe d'aménagement**, des **opérations d'ordre** et des **résultats des exercices précédents**.

Le **solde d'exécution reporté** s'élève à **1 499 536 €**.

Le **résultat de fonctionnement « affectable »** en investissement s'élève à **543 384 euros**.

Les **amortissements** sont estimés à **565 000 €**, le **FCTVA** à **900 000 €**.

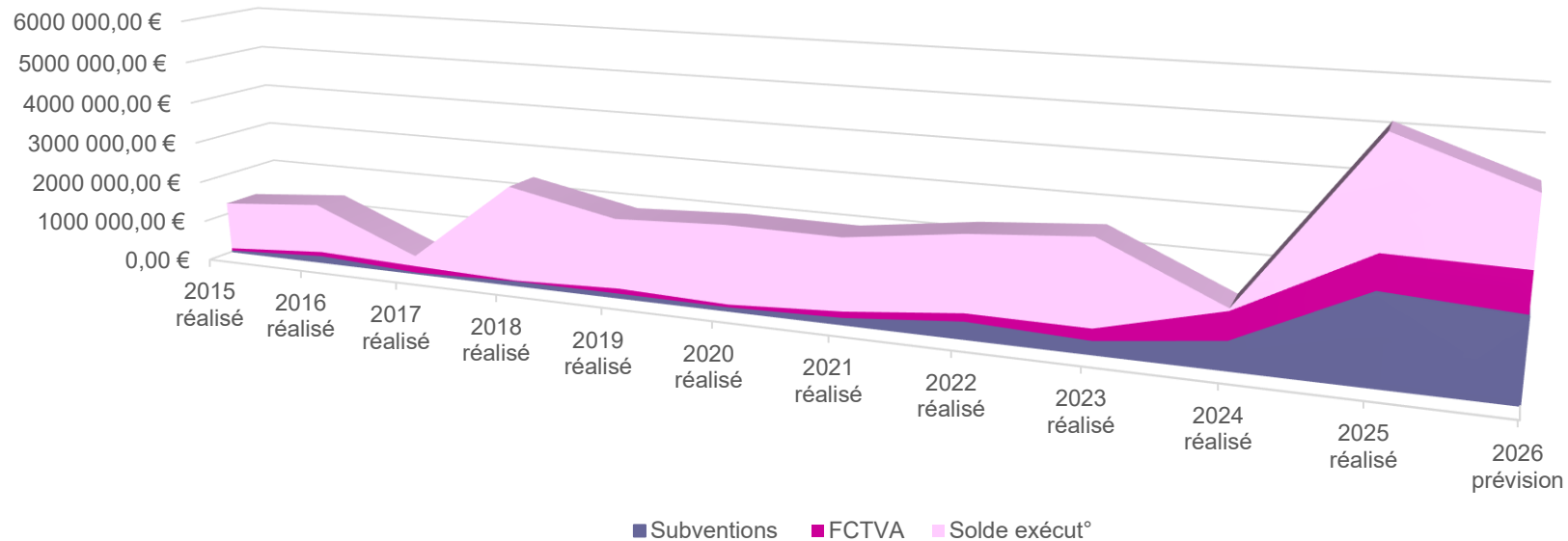
Enfin, **1 821 935,16 € de subventions** nous ont déjà été notifiées et restent à percevoir.

Ainsi, les **recettes d'investissement** seraient d'environ **5 359 855 €**.

# INVESTISSEMENTS > RECETTES > Subventions obtenues/notifiées, FCTVA, Solde d'exécution

Accusé de réception en préfecture  
034-213402399-20260408-2026-04-08-18-DE  
Date de télétransmission : 10/04/2026  
Date de réception préfecture : 10/04/2026

	2015 réalisé	2016 réalisé	2017 réalisé	2018 réalisé	2019 réalisé	2020 réalisé	2021 réalisé	2022 réalisé	2023 réalisé	2024 réalisé	2025 réalisé	2026 prévisions
<b>Subventions</b>	8 657,00 €	142 616,00 €	7 547,00 €	84 320,00 €	83 600,00 €	67 459,00 €	138 543,00 €	378 819,00 €	279 936,00 €	621 156,00 €	1 989 509,00 €	1 821 935,00 €
<b>FCTVA</b>	77 341,00 €	122 833,00 €	177 366,00 €	36 955,00 €	139 495,00 €	83 087,00 €	164 325,00 €	205 762,00 €	289 521,00 €	655 207,00 €	784 745,00 €	900 000,00 €
<b>Solde exécut°</b>	1 181 811,00 €	1 211 424,00 €	259 600	2 301 349,00 €	1 676 957,00 €	1 871 770,00 €	1 701 020,00 €	1 768 945,00 €	1 993 821,00 €	55 385,00 €	2 408 602,00 €	1 499 536,00 €



Le montant des subventions obtenues ces dernières années démontre la qualité du travail réalisé par les services municipaux dans les montages financiers et la recherche de financement, le montant du FCTVA (qui dépend de l'investissement de la commune au cours de l'année N-1) démontre le dynamisme de la commune ces dernières années, le solde d'exécution reporté constitue la trésorerie de la commune.

En 2025, plusieurs chantiers ont été achevés ...

- \* Pelouse synthétique du stade,
- \* Aménagement de l'EMS,
- \* Chemin de Fontanelle,
- \* Parking de l'école Anne Frank,
- \* Extension du Parc Vidéos,
- \* Ecole Anne Frank,



D'autres sont largement entamés ... ou en voie de finalisation :

- \* Fouilles archéologiques,
- \* Médiathèque
- \* Tranche 1 cours Grégoire,



## 2025: État des principaux Restes À Réaliser (RAR)

Isolation toiture de la mairie	25 015,00 €
Contrôle accès porte latérale mairie	8 017,00 €
Amélioration multi sports	4 890,00 €
Barrières	2 100,00 €
Amélioration toboggan de la poste	1 230,00 €
Renouvellements ordinateurs	2 005,00 €
Liaison pour sécurité entre CSU/CCAS	5 356,00 €
Matériel vidéo protection	5 500,00 €
Mise ne place PPMS	11 417,00 €
Code accès EMS	7 984,00 €
Contrôle accès porte principale mairie	5 124,00 €
Mobilier scolaire	7 434,00 €
Enfouissement colonnes tri	11 631,00 €
Rue des Coquelicots	335 795,00 €
Aménagement piéton IME rte de Mpt	13 368,00 €
Etude Cours de la Liberté	4 800,00 €
Changement terrain synthétique	51 489,00 €



## Perspectives 2026

Amélioration sonorisation et vidéo	15 000,00 €
Réfection de quelques bureaux	10 000,00 €
Travaux Gaubil et Anne Frank	25 000,00 €
Concessions/caveaux	15 000,00 €
Peinture batiment	15 000,00 €
Toiture PM et travaux PM	70 000,00 €
Eclairage public	40 000,00 €
Fourniture pour pluvial	20 000,00 €
Conformité passage à gué	35 000,00 €
Branchement Enedis et telecom	25 000,00 €
Webex (vidéoconférence/réunion en ligne)	18 000,00 €
<b>Véhicule/Engin</b>	<b>60 000,00 €</b>
<b>1ère tranche médiathèque et fouilles</b>	<b>2 000 000,00 €</b>
Toiture Gaubil	95 000,00 €
<b>Mur de soutènement Rues république et Monnet</b>	<b>110 000,00 €</b>
Pluvial Rue de Cambous	35 000,00 €
Réparation pontil canal	15 000,00 €
<b>2ème tranche Cours Grégoire</b>	<b>435 000,00 €</b>
Etude et 1ere tranche Cours de la Liberté	102 400,00 €



**Avant**



**Après**

## 2024

- Acquisition véhicule électrique 22 163 € (renouvellement progressif du parc)
- Passage au LED éclairage public 9 760 €
- Passage au LED dans les bâtiments 832 €
- Rénovation LED de l'éclairage du Stade Sangonis 59 091 €
- Rénovation Ballons thermodynamiques Vestiaires Stade Sangonis 54 955 €
- Autonomie électrique (via panneaux photovoltaïques) de la Maison Paulette AYOT 1 200 €
- Pistes Cyclables PMR



## 2025

- Panneaux photovoltaïques Anne Frank 88 875 € (mise en place des panneaux et raccordement Enedis)
- Rénovation de l'isolation Hôtel de Ville 25 015 €
- Rénovation École Randon
- Rénovation Gaubil (remplacement menuiseries et porte) 39 484 €
- Plantations arbres Cours Grégoire
- Mesures compensatoires espèces protégés à la Médiathèque 29 926,80 €
- Pistes cyclables/PMR (cheminement doux)
- Conteneurs enterrés 15 000 €
- Parc à vélo



## 2026

- Travaux réfection Toiture Gaubil (batiment central 95 000 €)
- Travaux toiture Police Municipale 35 000 €
- Véhicule électrique 30 000 €
- Acquisition d'une serre pour bouturer 4 500 €
- Ombrière Ecole Gaubil 15 000 €



## Les autorisations de programme

Des autorisations de programme et des crédits de paiement sont nécessaires pour la construction de l'Ecole Anne Frank et des bâtiments municipaux (délibération 2024-12-11 du 11/12/2024).

Voici un extrait de la dernière délibération votée au CM du 17 décembre 2025. Cette délibération sera revue dans le cadre de la préparation budgétaire.

### **Anne Frank:**

Coût Opération : 5 254 902,27 €

Emprunt réalisé en 2023 : 3 558 198 €

AP	5 254 902,00 €
CP 2023	116 719,25 €
CP 2024	2 191 941,40 €
CP 2025	2 354 503,00 €
CP 2026	591 738,62 €

### **La médiathèque :**

Coût Opération : 4 483 313,05 € - 456 810,54 € (investissements réalisés en 2021, 2022, 2023 et 2024) = 4 026 502,51 €

Emprunt réalisé : 0

AP	4 026 502,51 €
CP 2025	347 263,44 €
CP 2026	1 768 157,58 €
CP 2027	1 768 158,58 €
CP 2028	142 923,91 €

**Rappel** : L'autorisation de programme prise pour la construction des services techniques est clôturée (CM du 17 décembre 2025)

### Le centre socio-culturel et sportif Mozaïka c'est :

- Un équipement à proximité des habitants, qui rassemble autour des questions de vie quotidienne, de la famille et de l'accès aux droits,
- Une équipe de professionnels qui mettent leurs compétences au service des habitants,
- Des services et activités ouverts à tous,
- Un lieu de participation pour l'animation de la vie sociale,
- Un lieu où des travailleurs sociaux, des élus, des associations, des bénévoles, travaillent ensemble.



### **SES MISSIONS**

- Faire une place aux Saint-Andréens pour que chacun puisse participer à l'animation de la vie locale, dynamiser le territoire et favoriser le lien social.
- Offrir un lieu d'accueil, d'information et un espace numérique pour informer sur la vie de la commune, les activités, les associations... mais aussi orienter et accompagner dans les démarches quotidiennes grâce à un ordinateur en libre accès.
- Proposer un soutien aux associations ainsi qu'aux initiatives individuelles et collectives afin de coordonner l'offre associative du territoire.

## La section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement Mozaïka					
	Réalisé au 31/12/2022	Réalisé au 31/12/2023	Réalisé au 31/12/2024	Réalisé au 31/12/2025	Proposition 2026
OO2 Solde d'exécution fonctionnement reporté			19 651,22 €		
O11 Charges à caractère général	481 096,99 €	461 877,25 €	444 062,01€	851 793 €	1 094 731 €
65 Autres charges courantes			2 317,25 €	0,10 €	1 000 €
O42 Opérations d'ordre (amort)	2 505,20 €	4 007,21 €	8 093,14 €	10 837 €	13 201 €
	483 602,19 €	465 884,46 €	474 123,62 €	862 630 €	1 108 932 €

Recettes de fonctionnement Mozaïka					
	Réalisé au 31/12/2022	Réalisé au 31/12/2023	Réalisé au 31/12/2024	Réalisé au 31/12/2025	Proposition 2026
OO2 Solde d'exécution fonctionnement reporté		14 050,00 €	0	39 387 €	176 060 €
70 Produits des services	133 659,28 €	123 717,09 €	209 617,42 €	197 309 €	122 750 €
74 Dotations	393 302,57 €	285 006,55 €	279 956,15 €	755 930 €	774 823 €
75 Autres produits de gestion courante	22 196,90 €	23 459,60 €	23 473,20 €	46 063€	35 300 €
	526 961,85 €	446 233,24 €	513 046,77 €	1 038 689 €	1 108 933

Les dépenses de fonctionnement se composent principalement de l'animation gérée par UFCV, mais aussi de l'ALSH Ado, de l'acquisition de fournitures sportives, de permanences juridiques ...

Pour la seconde année, et par transparence, les dépenses du personnel sont inscrites dans les charges à caractère général afin de rembourser la commune (432 000 €).

Les produits des services progressent. La subvention de fonctionnement versée par la commune se maintient (178 000 €). Son montant est 610 000 € avec les dépenses du personnel (432 000 €)

Le chapitre 75 correspond à la location du complexe par le collège.



## La section d'investissement

Dépenses d'investissement Mozaïka							
		Réalisé au 31/12/2022	Réalisé au 31/12/2023	Réalisé au 31/12/2024	Réalisé au 31/12/2025	RAR	Prévision 2026
OO1	Solde exécution section investissement reporté	€ -	12 559,15 €	0			
21	Immobilisations corporelles	15 064,35 €	43 635,96 €	7 406,30 €	18 519 €	1 600 €	24 744 €
		15 064,35 €	56 195,11 €	7 406,30 €	18 519 €	1 600 €	24 744 €

En 2025, Mozaïka a financé un plateau sportif, une console de jeux PS 5 et un brise vue pour le terrain de tennis.

*Pour le BP 2026, la prévision budgétaire est 24 744 €, pour compléter en mobilier, et en ordinateur, l'aménagement de l'EMS.*

Recettes d'investissement Mozaïka						
		Réalisé au 31/12/2022	Réalisé au 31/12/2023	Réalisé au 31/12/2024	Réalisé au 31/12/2025	Prévision 2026
OO1	Solde exécution section investissement reporté					12 344
O40	Opérations d'ordre	2 505,20 €	4 007,21 €	10 000,00 €	9 972 €	11 000 €
10	Dotations		51 506,56 €	2 471,15 €	1 207 €	3 000 €
13	Subventions			10 000,00 €	0	
		2 505,20 €	55 513,77 €	22 471,15 €	30 864 €	26 344 €

Les opérations d'ordre (les amortissements) augmentent en raison des immobilisations acquises en 2025. Les dotations correspondent au FCTVA (16,4 % des dépenses d'investissement de 2025).